



M. le Recteur de l'académie de Créteil,

Nous avons découvert l'article du journal Libération intitulé "Préavis de guerre au collège République" portant sur le collège République de Bobigny.

Au-delà du caractère sensationnaliste de cet article, un élément nous pose un vrai problème : la divulgation d'éléments des dossiers administratifs ou relevant de la carrière des collègues du collège dans la Presse. Bien évidemment ces éléments n'ont pas été révélés par les collègues dont il est question dans l'article.

Ces éléments doivent être protégés par le Rectorat, et la confidentialité doit être la règle en la matière.

De plus, le rapport des inspecteurs généraux est également cité dans cet article. Là aussi, nous nous étonnons que ce rapport qui n'a toujours pas été étudié en CHSCT ou dans une instance paritaire, soit en parti révélé dans la Presse.

Face à cette situation, nous vous rappelons vos obligations concernant la protection des données personnelles des agents dépendants du rectorat.

Une telle publication, à 3 jours des CAPA de mutation dans l'intérêt du service des collègues de Bobigny, nous alerte sur l'impact de ces procédures pour les personnels concernés.

Les organisations syndicales de l'académie de Créteil SNES-FSU, SNFOLC-FO, CGT Educ'action et Sud Education réaffirment leur revendication : arrêt immédiat des procédures engagées par la hiérarchie à l'encontre de tous les collègues du collège République de Bobigny.